

Communiqué de presse

Service communication
10/2024

**Centre Hospitalier
Bagnères-de-Bigorre**
15, rue Gambetta
BP 149
65201 Bagnères-de-Bigorre
Cedex

☎ **05 62 91 41 11**
Fax : 05 62 91 40 0



Bagnères-de-Bigorre, le 21 octobre 2024

Dans un contexte national de difficultés de recrutement de personnel médical, le service des urgences du Centre Hospitalier de Bagnères-de-Bigorre connaît des tensions similaires à celles observées sur d'autres territoires. Malgré cela, le Centre hospitalier de Bagnères, en partenariat étroit avec le Centre hospitalier de Tarbes-Lourdes, poursuit sa recherche active de médecin urgentiste.

Tout médecin disposant d'une formation d'urgentiste ([article D6124-1 du code de la santé publique](#)) et respectant les conditions de rémunération du personnel médical prévue par la loi RIST peut déposer une candidature directement auprès de l'établissement ou via le lien suivant :

<https://ch-bigorre.mstaff.co/offer/32594>

Afin d'assurer l'accès aux soins dans les meilleures conditions, il sera nécessaire, à partir du 4 novembre 2024, **de composer le 15 avant de se rendre au service d'urgence de Bagnères-de-Bigorre.**

En l'absence de médecin urgentiste dans le service, conformément à la réglementation ([article D6124-3 du code de la santé publique](#)), le service d'urgence sera **temporairement fermé**. Cependant, les patients pourront y être orientés par le centre 15, en fonction de leur besoin de santé, pour bénéficier de soins infirmiers ne relevant pas d'une urgence.

De même, le centre 15 continuera à orienter les patients vers la médecine de ville ou vers un autre service d'urgence si nécessaire.

Vous êtes invités à contacter votre médecin traitant si votre besoin ne relève pas de l'urgence.

*Pour rappel, de 20h à 22h et en week-end à partir du samedi midi, en cas de besoin d'un avis médical, vous pouvez appeler le **116 117** qui vous orientera, en fonction de l'analyse de votre état de santé, vers le **médecin de garde** de votre secteur*

